

- 2) adopte des méthodes modernes de détection et d'analyse de l'évolution du trafic illicite des armes de petit calibre;
- 3) facilite les initiatives d'amendement des lois afin d'augmenter leur capacité de recherche et d'enquête.

**813.** Gamba, Virginia. "The International Agenda: Finding Leverage Points and Making Action Possible." Dans *Society Under Siege: Illicit Responses to Illicit Arms* [n° de série 817]. Toward Collaborative Peace Series, Vol. II. Éd. Virginia Gamba avec la collaboration de Sarah Meek, Afrique du Sud, Institute for Security Studies, août 1998, p. 19-32.

Selon Gamba, la prolifération des armes légères et les transferts d'armes classiques sont directement liés. Si la communauté internationale pouvait considérer ces deux phénomènes comme les deux facettes d'un même problème, [TRADUCTION] « elle pourrait alors s'efforcer de contribuer au contrôle et à la réduction des mouvements interfrontaliers d'armes légères, ce qui encouragerait la coopération régionale, renforcerait la stabilité et contribuerait au développement. »

Selon Gamba, un plan d'action efficace devrait comprendre les buts suivants :

- 1) faire comprendre à la communauté internationale que la prolifération des armes de petit calibre a un nombre défini de variables (d'autres recherches s'imposent pour étudier la question du contrôle des armes de petit calibre);
- 2) mettre l'accent sur les organisations régionales (elles devraient être renforcées pour que le thème du contrôle des armes de petit calibre puisse être incorporé à leurs structures opérationnelles);
- 3) créer un mécanisme de coordination nationale (les pays doivent privilégier la coopération entre les organismes pour favoriser les discussions ciblées sur la question);
- 4) améliorer la consolidation des capacités international (entraînement militaire et entraînement mixte – civil et militaire);
- 5) permettre un échange ouvert d'informations portant sur la réglementation des armes à feu et les pratiques en matière de permis ou de licence (il faut comprendre les vues de chaque pays sur la question);
- 6) créer des banques statistiques centralisées d'information sur les armes saisies (amorcer le processus au niveau national en commençant par les armes appartenant à l'État qui sont sous la garde de la police);
- 7) élaborer des technologies améliorées d'inspection douanière aux principaux points d'entrée (pour mieux surveiller les mouvements de marchandise);
- 8) promouvoir la participation des organisations non gouvernementales (ONG) à la recherche sur les liens entre l'accessibilité des armes et l'émergence d'une culture de la violence (puisque les armes elles-mêmes ne sont que des instruments secondaires de la violence, il faut recueillir des renseignements sur les causes premières de la violence);
- 9) mener à bien des campagnes nationales et internationales de sensibilisation pour amener le public à voir les armes de petit calibre comme une question de sécurité internationale (de nombreux États et organisations sont toujours réticents à reconnaître les armes de petit calibre comme un enjeu distinct);